le DAMPIERROIS

Bulletin municipal de Dampierre-en-Yvelines | OCTOBRE 2023

RENOUVEAU COMMERCIAL P.4

BILAN MI-MANDAT P.9

CONCERT GRATUIT P.19

Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse

www.mairie-dampierre-yvelines.fr

DampierreYvelines

sommaire

4-5 ACTUS

Renouveau commercial du centre-bourg

6 INTERCOMMUNALITÉ

Foncier : part interco en hausse

7-13 INFOS MUNICIPALES

État des projets à mi-mandat

14-16 URBANISME & TRAVAUX

Le PLU à la loupe
JOC : fouilles archéologiques
Maison de santé : suivi

17-21 AU VILLAGE

État civil
Trottoirs et caniveaux
Solidarité et Repas de l'amitié
Concert de Jazz gratuit
Vie de château/chantier
Rencontre avec Arnaud Le Métayer

22-23 À L'ÉCOLE

Le P'tit Dampierrois
Coaching au périscolaire

24-27 VIE ASSOCIATIVE

Nouvel espace associatif
Marché de Noël

28-29 FESTIVITÉS

Fêtes et spectacles de mai à septembre

30 PATRIMOINE

Lucarnes de Dampierre

31 TRIBUNE LIBRE

32 NUMÉROS UTILES

agenda

NOVEMBRE

- 4-5 novembre : **expo des peintres de la vallée** au Foyer
- 9 novembre : **concert de jazz Umlaut Small Band** au Foyer
- 18 novembre : **séance du Conseil municipal**
- 19 novembre : **spectacle de magiciens-mentalistes** à l'Espace Grange
- 24 novembre : **repas de l'amitié**, déjeuner-spectacle au cabaret La Chouette

DÉCEMBRE

- 3 décembre : **ciné-débat** au Foyer
- 10 décembre : **Noël des enfants,** goûter-spectacle au Foyer
- 16 décembre : **séance du Conseil municipal**
- 17 décembre : **Marché de Noël**

Vous avez une opinion sur Le Dampierrois, ou des suggestions (article ou autres) pour votre Bulletin municipal ?
Faites-les connaître à :
anne.brunel@mairie-dampierre-yvelines.fr

ma mairie

9, Grande rue 78720 Dampierre
entrée par l'arrière, rue de la Grand'Vigne

Accueil du public : mardi & vendredi de 16h à 19h, ou sur RDV en dehors de ces plages horaires

01 30 52 53 70 (aux heures d'ouverture)
En cas d'urgence absolue : 06 70 08 24 24

secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr

Pour écrire aux conseillers municipaux, envoyez ou déposez votre lettre à la mairie où chaque élu dispose d'une boîte individuelle.

Bulletin municipal Le Dampierrois : trois numéros par an

www.mairie-dampierre-yvelines.fr

Newsletter le Flash Info : inscrivez-vous via le *site Internet*

Facebook : DampierreYvelines

Nextdoor : fr.nextdoor.com

Illiwap : appli mobile

LE DAMPIERROIS | OCTOBRE 2023 - Bulletin municipal d'informations édité par la commune de Dampierre en Yvelines

Directeur de la publication : Valérie Palmer
Adjointe à la communication : Anne Brunel
Comité de rédaction : Anne Brunel, Guy Duvochel, Sandrine Gonzalve, Iskouhie Métérian, Valérie Palmer, Frédéric Veye dit Chareton

Crédits photo : AADYA, Anim'Actions, Anne Brunel, Claire Burnier-Framboret, Michel Cha, Domaine-de-Dampierre-en-Yvelines, Guy Duvochel, Ayed Elouaghlani, Sandrine Gonzalve, Françoise Nguyen, Valérie Palmer, Alain Saivet, Lucie Tignol.

Conception graphique : effet-immediat.com

Ce bulletin est imprimé à 600 exemplaires par INOV Les Essarts le Roi.

le mot du maire

Au printemps dernier, la Présidente de Région disait aux Assises des maires d'Île-de-France : *« Vous avez perdu vos trois premières années de mandat, il vous en reste trois pour réaliser vos projets ».* Car rarement début de mandature aura été aussi pénible : crise sanitaire, économique, énergétique..., agressivité croissante et sans filtre des administrés. Ces difficultés ont découragé ou usé nombre d'élus prématurément. Quelques 4 700 conseillers municipaux, dont 1 293 maires auraient démissionné en France depuis 2020.

Par ailleurs, le phénomène est bien connu : les deux premières années, les conseillers fraîchement élus sont tout feu tout flamme. Puis chacun, entre vie professionnelle et vie privée, s'aperçoit combien cet engagement est dévorant. Arrivent ensuite les déceptions : non, le rôle de conseiller municipal dans une petite commune ne se limite pas à débattre et voter, il faut FAIRE. Faute de personnel, les plus dévoués se retrouvent à accomplir eux-mêmes le travail effectué par des agents territoriaux dans les villes mieux dotées. Nombre de nouveaux élus ne mesuraient pas la complexité et la lenteur du millefeuille administratif, le manque de marge de manœuvre. Ils sous-estimaient aussi la brutalité parfois des rapports entre majorité et opposition, même dans une petite bourgade. Quand l'opposition n'a pas grand-chose à se mettre sous la dent, elle s'attaque à « la gouvernance » et ne se sent exister que par des manœuvres souterraines et le dénigrement.

Alors, dans les conseils municipaux réduits, il ne reste souvent à mi-mandat que quelques conseillers réellement actifs qui compensent en redoublant d'effort. Voici pour les difficultés qui ont caractérisé les trois premières années de mandature et n'ont pas épargné Dampierre.

Sur 221 délibérations, 210 adoptées à l'unanimité

Dans ce contexte, réjouissons-nous à Dampierre :

- *Primo :* contrairement à nombre de communes, notre conseil municipal est encore au complet et nous tenons bon !
- *Secundo :* nous avons maintenu un rythme de croisière soutenu avec 38 conseils municipaux et 221 délibérations votées entre mai 2020 et septembre 2023.
- *Tertio :* sur 221 délibérations, seulement 11 n'ont pas été adoptées à l'unanimité ! *« L'absence de culture du compromis »,* dénoncée par un collectif yvelinois d'élus d'opposition, est démentie par les faits.

Vous trouverez donc dans ce numéro un bilan qui reprend point par point les engagements de la liste majoritaire durant la campagne de 2020. Un bilan sans complaisance, entre satisfaction d'avoir bouclé ou initié les projets les plus lourds et complexes en matière d'urbanisme, d'aménagement et infrastructures, et frustration de ne pas pouvoir faire plus et plus vite, faute de temps et de moyens humains.

Personnellement, je suis fière quand j'entends les promeneurs à Dampierre remarquer *« combien ce village a évolué ces dernières années, charmant et vivant, avec ses places, ses terrasses et ses commerces ».* Heureuse aussi, lorsque mes collègues me disent *« on vient déjeuner dans ta commune, on a un peu l'impression d'y être en vacances ».* Il faut souvent un regard extérieur pour souligner ce qu'on ne voit plus en vivant sur place : la chance que nous avons, alors que de nombreux villages se meurent, d'habiter une commune pleine de vitalité, qui bouge tout en gardant son âme.

Merci à tous les acteurs, agents municipaux, élus, bénévoles, associations et habitants qui y contribuent positivement.

Valérie PALMER
Maire de Dampierre en Yvelines

COMMERCES DAMPIERROIS

Renouveau commercial au centre-bourg

Épicerie générale

Un repreneur pour le fonds Dampierr'Shop

« Je suis marocain, et berbère comme Houcine ! L'épicerie sera ouverte aux mêmes horaires, et même parfois encore plus tard ! » À 44 ans Ahmed-Alain Essadq, bien que diplômé en génie informatique, est dans le commerce depuis presque vingt ans. En homme entreprenant, il a ouvert sa première épicerie dans les Yvelines en 2005. Poursuivant l'aventure entrepreneuriale à Poissy en 2019, il étend son activité désormais à Dampierre. Sa cousine Mina tiendra la boutique, avec une autre employée afin d'assurer les horaires étendus auxquels les Dampierrois sont habitués depuis plus de vingt ans.

Toujours à la recherche de la bonne affaire, Alain Essadq prévoit d'élargir l'offre strictement alimentaire à la quincaillerie et au petit bricolage : *« Il y a beaucoup de cyclistes par ici, on proposera de quoi réparer les crevaisons, mais aussi de quoi changer une ampoule ou visser un cadre au mur ».*

En outre l'activité de point Poste sera reprise, et peut-être même les colis, dans un second temps.

Enfin Mina étant bonne cuisinière il se pourrait bien que la rôtisserie reprenne du service… et qui sait, de nouveaux couscous à découvrir ?

Afin de garantir des prix attractifs, Alain Essadq compte bien ouvrir cette épicerie sous franchise et espère avoir achevé les indispensables travaux de modernisation pour une inauguration avant décembre.

Épicerie terroir

La ferme d'Aliyah, épicerie artisanale et produits fermiers

Confirmant le développement des activités commerciales du centre-bourg en direction de Chevreuse, une épicerie artisanale et familiale va remplacer le commerce de vêtements « La boutique de Fred », qui a fermé.

Souhaitant *« apporter au cœur de Dampierre, le savoir-faire de nos producteurs, un bout de ferme en centre-ville »*, Adja, d'origine sénégalaise, et David, d'origine polonaise, fervents adeptes de gastronomie française, proposent des produits du terroir de notre chère vallée, ainsi qu'une large gamme alimentaire artisanale directement issue de producteurs régionaux.

En plus des produits frais (fruits & légumes, crémerie), le côté épicerie gourmande offre des étals garnis de toutes sortes de mets sucrés et salés, propres à concocter de A à Z petits-déjeuners, déjeuners et dîners.

Pour le plaisir d'offrir, on trouvera là des idées gourmandes, tel que le panier garni, composé au fil des fêtes saisonnières.

Un lieu à découvrir pour savourer de l'authentique !

5 rue de Chevreuse
06 63 78 59 95
du mardi au samedi : 9 h – 19 h.
Dimanche : 9 h – 13 h. Fermé le lundi.

Chocolaterie

Jardin sucré à l'Auberge Saint-Pierre

Une chocolaterie ouvrira ses portes au printemps sur le versant rue de Maincourt de l'ancienne Auberge Saint-Pierre. Mélanie et Arnaud Mathez, jeunes créateurs du Jardin sucré (champion de France de macarons) à Cernay voilà onze ans, poursuivent – après Paris 17ème voilà six ans - le développement de leur activité à Dampierre. Ainsi reprend vie notre vieille Auberge Saint-Pierre, déjà bien réveillée par le bar à vins Les 17.

Les locaux de Cernay continueront d'abriter le laboratoire de fabrication tandis qu'à Dampierre, attenant à la boutique, un salon de thé, dans l'esprit d'une « maison de famille », offrira des produits sucrés et salés en adéquation avec le lieu et l'identité des chefs.

ouverture prévue courant 2024, après les travaux d'aménagement. Du mardi au dimanche.
lejardinsucre
lejardinsucre_paris
www.lejardinsucre.fr

Garage Renault

Un Garage Renault rue de Versailles

Au printemps dernier, le garage de la rue de Versailles a changé de propriétaires. Au départ de M. Pradel, EuroRepar a laissé place à une agence Renault derrière laquelle s'activent Mohamed Berrardi et Mohamed Afellah, épaulés de trois employés (deux mécanos et un technicien). L'aspect extérieur de l'établissement va être refait à neuf, sobrement, pour répondre au cahier des charges de la marque : ravalement et peinture de la grille, ainsi que pose d'une nouvelle enseigne. L'atelier assure déjà la réparation et révision de toutes les marques et, dans quelque temps, les véhicules électriques trouveront aussi la compétence technique dans ce garage rajeuni. La vente de véhicules Renault (neuf & occasion) y est assurée deux fois la semaine par des commerciaux.

01 30 52 50 50
lundi-vendredi
8h-18h

Taxi

Un nouveau taxi

Depuis le début du mois de septembre, un nouvel artisan taxi exerce à Dampierre.

À 48 ans, Ayed Elouaghlani était chauffeur privé de VTC. Plus clair et plus transparent grâce au compteur réglementé, le statut de chauffeur de taxi lui permet de répondre aux appels d'offre des entreprises qui privilégient les taxis officiels. Trois années d'exploitation lui seront nécessaires avant de pouvoir être conventionné par la CPAM et ainsi faire du transport de patients vers les établissements hospitaliers. Son vaste véhicule Mercédès classe V peut accueillir jusqu'à 7 passagers + bagages. Il est équipé de siège bébé et rehausseur.

24h/24h et 7j/7 sur réservation 06 70 49 45 93

LE DAMPIERROIS I OCTOBRE 2023

Impôts fonciers, part supra-communale

explications

Vous avez reçu votre feuille d'impôts fonciers. Malgré les investissements effectués dans le village, la municipalité n'a pas augmenté la part communale. Comment lire votre facture :

Bâti

Taxes foncières 2023	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2022	21,30 %	1,35 %	1,44 %	0,574 %	5,34 %	0,389 %	
Taux 2023	21,30 %	1,44 %	2,47 %	0,56 %	5,05 %	0,671 %	

Non-bâti

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2022	38,92 %	5,61 %	5,34 %	22,22 %	0,73 %	3,67 %	1,44 %	
Taux 2023	38,92 %	5,83 %	9,14 %	22,22 %	1,083 %	3,54 %	2,44 %	

Syndicat de communes

Le taux d'imposition du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable augmente raisonnablement pour faire face aux investissements qui doivent être faits pour rénover notre réseau d'eau potable vétuste. La première canalisation changée dans son intégralité dès l'été 2022 est la Rue de la Grand Vigne, considérée comme l'un des tronçons prioritaires à Dampierre.

Intercommunalité

La CCHVC a augmenté significativement son taux afin de prendre en charge intégralement le FPIC* (2,4 millions €) et d'investir massivement dans un réseau de pistes cyclables sur notre territoire (environ 1 million €/an sur 10 ans).

Taxe GEMAPI

Cet impôt pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations est perçu par l'interco, qui, dans le cas de la CCHVC, la reverse aux SIAHVY et SMAGER, syndicats en charge de ce sujet sensible sur notre territoire.

**Le FPIC est une taxe supportée par les communes ou intercommunalités les plus riches au profit des moins favorisées. La CCHVC est fortement contributrice en raison du revenu moyen des ménages mais aussi des résultats de quelques entreprises florissantes.*

Les bus de la CCHVC

Changement de prestataire pour les bus de la CCHVC

À la suite d'un appel d'offres d'Île-de-France Mobilité - qui gère les transports publics de notre région - ce n'est plus la SAVAC qui sera l'opérateur du réseau de bus mais, à partir du 1er juillet 2024, l'entreprise TRANSDEV.

Vos élus municipaux et communautaires seront vigilants pour que le niveau de service actuel soit maintenu et plus performant encore sur certains sujets, notamment le TAD.

Maincourt

Investissements du Parc Naturel Régional pour entretenir le marais de Maincourt

Le marais de Maincourt est une réserve de biodiversité importante, avec notamment une zone classée « Natura 2000 ». Son entretien est essentiel pour qu'il joue correctement son rôle d'absorption des crues.

Des travaux ont lieu depuis le 10 octobre dernier pour éliminer les arbres qui ont envahi le marais et évacuer le broyat afin d'y laisser le moins de matière possible.

DÉLIBÉRATIONS

Zoom sur les conseils municipaux

27 mai

Installation d'un nouveau Conseiller Municipal. JP. Griffon remplace D. Metzger, démissionnaire.

Convention avec le Domaine de Dampierre pour l'installation d'un transformateur électrique. Le Domaine remboursera à la commune les frais d'installation d'un transformateur pour les bornes de recharge pour véhicules électriques sur son parking.

Remplacement de trois membres de la commission appel d'offres. Composition: V. Palmer, F. Veye dit Chareton, F. Nguyen-Dinh, S. Gonzalve (titulaires) et P. Roser, G. Duvochel, B. Burnier-Framboret (suppléants).

Remplacement d'un membre du CCAS. Composition : V. Palmer, I. Métérian, A. Brunel, S. Gonzalve et I. Thuillier.

Remplacement d'un délégué au SIAHVY. Représentantes de la commune : V. Palmer et F. Nguyen-Dinh (titulaires), S. Gonzalve (suppléante).

Remplacement d'un délégué au SIVOM. Représentantes : A. Brunel et S. Gonzalve.

Remplacement d'un délégué au SICTOM. Représentants : F. Veye dit Chareton et G. Duvochel (titulaires), S. Gonzalve et V. Palmer (suppléantes).

Remplacement d'un membre du SIRSEM. Représentants : V. Palmer et S. Gonzalve (titulaires), A. Brunel et F. Veye dit Chareton (suppléants).

Remplacement d'un membre de la commission « très haut débit et téléphonie –ressources humaines » de la CCHVC. Délégué élu : JJ. Fillot.

Vente du véhicule FIAT de la commune. En fin de vie, il sera cédé d'occasion et remplacé.

09 juin

Élection des Grands Électeurs en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023. G. Duvochel, F. Nguyen Dinh et V. Palmer sont élus.

1er juillet

Institution du droit de préemption urbain. La commune peut exercer ce droit sur certains secteurs urbanisés pour réaliser un projet d'intérêt public ou sauvegarder patrimoine bâti/non bâti ou espaces naturels.

Convention de gestion de la compétence « eaux pluviales » par le SIAHVY. La commune confie au SIAHVY la gestion du contrat de délégation de service public afin de renforcer le suivi du délégataire SUEZ.

CCHVC – Désignation d'un référent déontologue. Ce référent, Guy Sautière, ancien maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, pourra être saisi par tout élu pour obtenir un conseil sur sa situation individuelle au regard de la charte de l'élu local.

CCHVC - Approbation de la modification des statuts. Cette modification des statuts de l'interco lui permet de passer et exécuter des marchés publics pour le compte des communes membres.

CCHVC – Groupement de commandes pour les travaux d'éclairage public. Un groupement de commandes a été conclu entre différentes communes de la CCHVC pour la maintenance de l'éclairage public et la rénovation/modernisation des réseaux. Dampierre adhère aux deux volets.

2 septembre

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024. Ce nouveau référentiel comptable apportera une information financière enrichie et une meilleure vision patrimoniale de la collectivité.

Tarifs 2023-2024 des services périscolaires. Seuls les tarifs de restauration scolaire sont augmentés pour prendre en compte l'inflation.

Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales. Sont nommés P. Roser, I. Thuillier, B. Burnier-Framboret, F. Veye dit Chareton et P.Bosseau.

Admission en non-valeurs et créances irrécouvrables. Quelques créances anciennes de faible montant, souvent liées à des impayés de cantine ou de garderie, sont passées en irrécouvrables.

30 septembre

Mise à disposition de la cuisine du Foyer Rural. Une convention d'un an sera signée avec l'entreprise « Les plats de Malika » pour l'aider à son lancement.

Soumission des divisions foncières bâties à déclaration préalable. Cette déclaration concerne les divisions foncières bâties non soumises à un permis d'aménager et doit permettre à la commune de maîtriser son urbanisation.

Travaux de restauration du marais de Maincourt. Une convention va être signée avec le PNR qui prendra en charge, en qualité de maître d'ouvrage, l'entretien des travaux de restauration écologique du marais.

BILAN MI-MANDAT

Faisons le point sur la politique communale

Légende des statuts

☻ réalisé ☺ initié ou en cours ☹ non initié ● abandonné

Pour ce bilan à mi-mandat, nous avons repris point par point les engagements de campagne pris par la liste majoritaire lors des élections municipales du printemps 2020.

Action programmée	Statut	Observations
Sauvegarde de l'identité rurale		
PLU: aucun déclassement des zones protégées, pas d'extension des zones urbanisées du bourg et de ses hameaux	☻	Engagements respectés et protections sensiblement renforcées dans le PLU approuvé le 31/03/2023
Valorisation du centre-bourg		
Ex-Auberge St Pierre: favoriser une petite structure avec boutiques en façade	☻	Devenir du bâtiment encadré spécifiquement dans le PLU. Ouverture d'un bar-lounge et d'une chocolaterie à ce jour
Acheter la JOC pour créer quelques logements et stationnements	☺	Bâtiment racheté mais démoli compte-tenu de sa dangerosité. Projet d'aménagement en cours
Réalisation d'une sente piétonne de l'école au centre-bourg	☺	Réserves foncières nécessaires au projet actées au PLU
Installer un commerce dans l'ex-pharmacie	☻	Rénovation réalisée à l'été 2022. Installation d'une épicerie fine / dégustation mettant en valeur la terrasse
Convertir l'ex-cabinet médical en logement	☹	Transformation de l'ancien cabinet médical en appartement à venir. Arrière-boutique de la pharmacie convertie en logement d'urgence
Optimiser le stationnement autour de la maison de santé	☻	Création de 2 places PMR et quelques places supplémentaires. Parking privé de la commune réservé médecins et mairie
Maîtrise du tourisme		
Ouvrir la grille d'honneur du château aux visiteurs à pied	☺	Inscrit dans les souhaits de la commune au PLU
Encadrer flux routiers et stationnement	☺	Expertise en cours. Engagement de la Préfecture pour un schéma directeur des mobilités. Dispositions introduites au PLU concernant l'accès au Domaine. Agrandissement du parking en cours, création d'un mini-giratoire à l'entrée et d'une sortie direction Chevreuse
Finaliser les travaux de traversée de village	☺	- Centre-bourg : signalétique au sol programmée - Route de Rambouillet : éclairage des abris bus de Fourcherolles programmé - RD 58 de Maincourt à Dampierre rénovée durant l'été 2023 - Chaussée dans le Mousseau refaite avec l'assainissement, subvention pour la réfection du CV4 obtenue
Assainissement des hameaux	☻	Terminé en 2021 par les branchements privatifs
Enfouissement des réseaux aériens restant	☹	études à initier
Esthétique du village		
Harmoniser les terrasses tout en respectant leur identité	☻	Charte annexée aux conventions de terrasse; nettoyage et entretien par les bénéficiaires à améliorer. Attention portée dans les autorisations d'urbanisme à l'aspect des devantures
Fleurissement du village	☺	Programme paysager réalisé mais à compléter
Éclairage valorisant du centre-bourg, notamment l'église	●	Pas d'actualité vu la crise énergétique
Label Ville Propre	☺	Labels abandonnés par refus des panneaux obligatoires en entrée d'agglomération. Commande de poubelles supplémentaires pour l'espace public en cours
Revitalisation des commerces		
Equilibrer l'implantation commerciale entre l'Auberge du château et le garage	☻	Ouverture d'un bar, d'un antiquaire, d'une chocolaterie et d'une épicerie de produits locaux
Signalétique pour rendre plus visibles les commerces	●	Abandonné car risque de multiplication des panneaux
Baisse de la fiscalité sur les petits commerces et auto-entrepreneurs, accompagnement pour l'accès aux aides publiques	☺	Avance communale des aides d'Etat (Covid), exonération des redevances terrasses pendant 2 ans
Création d'une association des commerçants	☻	Subvention à AADYA versée pendant 3 ans
Maintien de l'activité commerciale par préemption des fonds commerciaux	☻	Dispositions prises dans le PLU
Services aux visiteurs		
Création d'hébergements de tourisme	☻	Réouverture de chambres à l'Auberge du Château. Encourager les meublés de tourisme type AirBnB jugé inopportun lors de l'élaboration du PLU en raison de l'offre déjà faible de logements sur la commune
Mettre en valeur les points d'intérêt du village par un parcours patrimoine	☺	Conception du parcours à revisiter avant sa mise en œuvre
Couverture Wifi en libre-service au centre-bourg	●	Abandonné
Porter auprès de l'interco le projet d'un point de vente de produits bio et locaux	☻	Ouverture prochaine Rue de Chevreuse d'un commerce répondant à cet objectif
Entrepreneuriat		
Espace de coworking dans l'ancienne bibliothèque du château	●	Projet abandonné par le Domaine; à envisager plus tard dans le cadre du projet JOC ?
Parrainer les créateurs d'entreprise par des bénévoles expérimentés	●	Création du Club des Entrepreneurs de la CCHVC
Transition énergétique		
Éclairage public au led	☺	Financement retardé et demandes simultanées des communes auprès des prestataires. Programmé dans les prochains mois pour le centre-bourg, reste du village en 2024-2025, sous réserve de subventions complémentaires

Héritage Passion

Terrasse les 17

Terrain de la JOC

BILAN MI-MANDAT

Faisons le point sur la politique communale

suite (2/3)

Légende des statuts

☻ réalisé ☺ initié ou en cours ☹ non initié ● abandonné

Action programmée	Statut	Observations
Auditer les bâtiments municipaux, planifier les rénovations/isolations	☺	Etude de rénovation thermique en cours. Programme d'entretien pluriannuel des églises en partenariat avec le Département. Contrôles sécurité de tous les bâtiments remis à jour en 2022-2023, dorénavant planifiés
Etudier les possibilités de photovoltaïque	☺	Possibilités sur l'école évaluées via l'étude en cours. PLU assoupli selon le type de quartier et de bâti. Plusieurs projets privés validés. Plan de montée en puissance à l'échelle du territoire interco
Lutte contre nuisances et risques		
Réaliser des travaux Route de Versailles en l'absence de radar tronçon promis par les pouvoirs publics	☺	Réserve foncière introduite dans le PLU pour réaliser des travaux. Concertation avec les riverains et le Conseil Départemental en cours
Expérimenter le radar sonore	☺	Dampierre commune pilote pour la mise au point du radar Méduse, non retenue pour les tests de verbalisation
Accompagner la mise aux normes des assainissements en non collectif	☺	Schéma Directeur d'Assainissement en phase finale avec le SIAHVY
Plan de renaturation de l'Yvette pour préserver les Prés du Pont de Beauce des inondations	●	Abandonné car risque d'assèchement de l'étang de St-Forget
Campagne de nettoyage des cours d'eau par le PNR contre les crues	☺	Pose de repères de crues en plusieurs points de la commune. Entretien du marais de Maincourt en cours. Suivi des interventions du PNR à améliorer
Déplacements propres		
Liaisons douces sur les axes Levis-Maincourt-Dampierre et Senlisse-Dampierre	☺	Acté dans le schéma directeur cyclable de l'Interco. Réserves foncières pour leur réalisation dans le PLU. Maîtrise d'ouvrage choisie au niveau de la CCHVC, première études de faisabilité et recherche de financement en cours
Sente piétonne Ecole-Centre-bourg	☺	Achat d'une parcelle permettant de constituer la majeure partie de cette sente. Réserves foncières nécessaires dans le PLU
Mettre en place un arrêt Zéro Pouce (CCHVC)	☺	Action inscrite dans le Plan Climat de l'interco
Santé, biodiversité		
Construire l'extension (entresol) de la Maison de santé	☹	Projet à initier selon les besoins en professionnels de santé et des financements
Installer un relais "ordonnances" pour pallier la disparition de la pharmacie	●	Semble incompatible avec le fonctionnement de la maison de santé
Développer une cuisine scolaire partagée avec des produits bio/locaux	●	Projet initié par Chevreuse à l'étude avec un nombre limité de communes, complexifié par la hausse des prix alimentaires
Gestion différenciée des espaces verts communaux	☺	Zéro Phyto respecté sur la commune, fauche tardive effectuée, prairie fleurie réalisée à titre expérimental Route de Rambouillet, plan pour élargir cette pratique en cours
Végétaliser les cimetières pour faciliter l'entretien, recréer un jardin du souvenir	☺	Plan de végétalisation à actualiser. Projet de jardin du souvenir prêt mais financements refusés en 2023

Action programmée	Statut	Observations
Pratiques écocitoyennes		
Relance du "Grand nettoyage de printemps"	☹	Autrefois piloté par le Parc Naturel
Economie circulaire et lutte contre le gaspillage : pesage des déchet à l'école, initier les enfants au compostage etc.	☹	Nécessite plus de personnel communal
Container à déchets verts et à verre	☻	Réalisé là où les conditions techniques le permettent, Rue de Chevreuse
Qualité des activités péri et extra-scolaires	☻	Programme d'activités ludo-éducatives établi chaque semaine, création d'un blog, coaching extérieur de l'équipe périscolaire
Pérenniser Le P'tit Dampierrois en l'intégrant au bulletin municipal	☻	constitue une rubrique systématique du journal
Ateliers citoyens ou un conseil municipal des jeunes	☹	
Adhésion au Conservatoire de musique et danse, en fonction du nombre d'intéressés	●	Consultation menée : trop rares familles intéressées pour justifier une adhésion coûteuse
Confier un local aux jeunes, sous conditions, pour leurs activités	☹	A étudier dans le cadre du projet JOC
Étudier la faisabilité d'une crèche/halte-garderie/ centre aéré par le syndicat Dampierre-Senlisse	☹	Coopération centrée actuellement sur le maintien du nombre de classes dans nos écoles
Solidarité intergénérationnelle		
Devenir commune partenaire de l'Établissement Français du Sang	☹	
Livret d'accueil pour les nouveaux Dampierrois	☹	
Rythmer la vie de village par des événements festifs	☻	Nombreux événements des associations subventionnées. Parcours d'Artistes Hélium désormais présent à Dampierre. Programme culturel mis en place par la commune (résidences d'artistes, partenariat avec le théâtre de St-Quentin, etc.)
Aide informatique pour les anciens par de jeunes Dampierrois	●	Enquête du CCAS: pas de besoin exprimé. Aide ponctuelle à la demande
Échanges de bon voisinage (savoir-faire, prêts, dons) par un espace interactif sur le site mairie	☻	Réalisé par l'inscription de Dampierre dans le réseau Nextdoor
Lieu d'échanges culturels avec un espace numérique ouvert à tous	☺	A étudier dans le cadre du projet JOC ? Dans l'immédiat, mise à disposition de l'ancienne salle de billard pour l'association Anim'Actions appelée "Espace Associatif"
Soutien à l'élan associatif		

Conteneurs déchets verts

Contrôle radars sonors

Fauche tardive

BILAN MI-MANDAT

Faisons le point sur la politique communale

suite et fin (3/3)

Légende des statuts

réalisé · initié ou en cours · non initié · abandonné

Action programmée	Statut	Observations
Aides proportionnelles aux engagements pris et respectés	réalisé	Examen annuel des demandes de subvention désormais effectué par une commission selon une grille de critères
Dotation exceptionnelle pour des projets d'intérêt général	non initié	Pas d'initiative associative jusqu'à présent
Culture et sport		
Articuler la programmation culturelle de la ville et du château	initié ou en cours	Articulation via l'association Be Dampierre
Créer une place des artistes	non initié	A envisager dans le cadre du projet JOC
Poursuivre les séances de cinéma au foyer rural	réalisé	Réalisé par l'association Anim'Actions
Aménager un terrain multisports au parc des sports	abandonné	Reconsidérer la pertinence de ce projet
Qualité de service		
Entretien plus rigoureux des espaces publics	initié ou en cours	Recrutement d'un Responsable Technique en janvier 2023. Amélioration de l'entetien du village à poursuivre en collaboration avec les habitants
Planification et coordination des services périscolaires par un responsable spécialisé, interlocuteur des familles	réalisé	en place depuis 2020
Meilleur service au public et implication des personnels municipaux par une rémunération à la performance	réalisé	Possibilité de rendez-vous individuels en mairie à tout moment. Rémunération des agents au résultat depuis janvier 2023
Faciliter les démarches administratives et l'information via la refonte du site internet	réalisé	Nouveau site internet depuis décembre 2022. Demandes d'urbanisme possibles par voie dématérialisée
Rappels des principales règles d'urbanisme avec possibilité de constater et verbaliser les incivilités	réalisé	Articles réguliers dans le Dampierrois pour favoriser l'appropriation des règles par les habitants. Procès-verbaux dressés en cas d'infraction pour une recherche amiable de solutions ou des poursuites
Réseau de référents par quartier	réalisé	Mis en place dès mai 2020
Procédure pour contacter la mairie en urgence	réalisé	Portable pour joindre le secrétariat en cas d'urgence hors des heures d'ouverture, portable d'astreinte pour le maire et les adjoints les week-ends et jours fériés
Sécurité		
Adhésion de la commune au réseau intercommunal de vidéoprotection	initié ou en cours	Précision du projet technique, limité aux sites sensibles, et recherche de financements toujours en cours
Relais auprès des habitants des alertes vigilance de la Préfecture	réalisé	effectué via l'application Illiwap ou par Flash Info
Organiser un hébergement ponctuel en cas d'aléas climatiques	initié ou en cours	Création d'un logement d'urgence derrière l'ex-pharmacie. Plan Communal de Sauvegarde en cours d'élaboration
Former les Dampierrois aux premiers secours	initié ou en cours	Formations proposées, suivies par le personnel et les élus municipaux et des responsables associatifs volontaires. A étendre à un plus large public

Action programmée	Statut	Observations
Saine gestion		
Anticiper l'entretien des biens communaux par un plan pluriannuel	initié ou en cours	Plan établi pour les églises. Travaux tributaires des subventions
Dimensionner les projets et programmer les dépenses en fonction des capacités financières de la commune	réalisé	2 emprunts contractés aux taux les plus bas en 2020 et 2022. Fins d'exercice excédentaires depuis 3 ans. Plan d'économies en cours pour l'éclairage public, le chauffage et les frais de ménage
Renouveler avec discernement les appels d'offres	réalisé	Renégociation des tarifs de restauration scolaire, significativement inférieurs aux alentours. Groupement de commandes intercommunal pour la voirie et l'éclairage public
Mutualiser davantage achats et services au niveau intercommunal	initié ou en cours	Voir ci-dessus
Transparence et participation		
Comités consultatifs et groupes de travail élus/non élus, réunions publiques régulières	initié ou en cours	Interruption pendant les années COVID, à l'exception des concertations sur le PLU. Invitation d'habitants ayant une expertise dans certains groupe de travail. Concertation "nuisances routières" avec les riverains des 17 tournants. "Réunions café-croissants" à relancer
Inciter le public à assister au Conseil Municipal	réalisé	Calendrier prévisionnel des conseils municipaux sur le site internet de la commune, ordre du jour désormais diffusé sur Illiwap
Remonter questions et suggestions des habitants via les référents quartier	réalisé	Référents quartier et boîtes mail dédiées mis en place
Ce qui n'était pas prévu... Ce qui ne se voit pas		
Remplacement d'une canalisation eau potable vétuste Rue de la grand Vigne à l'occasion des travaux de la Maison de santé	réalisé	Financé par le syndicat intercommunal Chevreuse-Dampierre
Archivage des documents municipaux	réalisé	Réalisé par un spécialiste pour la première fois depuis 2006. Salle d'archives améliorée. Nommage des documents et arborescence des systèmes d'information de la mairie revus en conséquence

L'équipe municipale reste mobilisée pour faire aboutir les projets en cours ou restant à initier dans la seconde partie de son mandat.

Ciné-débat

Illiwap

Site internet de la commune

LE DAMPIERROIS I OCTOBRE 2023

PLU à la loupe

JE VEUX INSTALLER UNE POMPE À CHALEUR

La prise en compte bien légitime d'une nécessaire transition énergétique doit s'accompagner d'une bonne connaissance des règles municipales concernant l'installation de dispositifs techniques. Le PLU est très clair à cet égard.

L'**installation d'une pompe à chaleur**, tout comme d'autres dispositifs de ce type tels que climatiseurs ou récupérateurs d'eau de pluie, est susceptible d'avoir un impact négatif sur l'aspect extérieur des constructions *(photos ci-dessous)*.

Or le PLU vise à **préserver le bâti de toute édification ou modification risquant de porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales** (règlement page 40).

De tels équipements ne pourront donc pas être rapportés sur les façades (règlement page 41), en dépit de ce que proposent parfois certains fabricants *(photo ci-dessous)*.

Il conviendra alors de **soigner particulièrement l'intégration de tels dispositifs en jouant sur leur design, en les masquant harmonieusement** *(photo ci-dessous)*.

ou en les plaçant à des **endroits discrets** *(photo ci-dessous)* **hors de portée de vue du public et des voisins.**

Il convient enfin de **penser aux nuisances sonores** que peuvent générer des pompes à chaleur qui devront, elles aussi, être prises en considération lors de l'installation.

Y A-T-IL DES VESTIGES MÉDIÉVAUX SOUS LE TERRAIN DE LA JOC ?

En juin dernier, le Service régional de l'archéologie d'Île-de-France* a indiqué à la commune qu'il considérait nécessaire la conduite, préalablement à toute réalisation d'aménagement, d'un diagnostic d'archéologie préventive. Ce type d'opération est mené lorsqu'un projet d'aménagement concerne une zone à « sensibilité archéologique ».

De fortes présomptions

Le bâtiment de la JOC était « manifestement situé au cœur médiéval du village », souligne l'historienne médiéviste Isabelle Marchesin, la toute nouvelle conservatrice du musée de Port-Royal en visite à Dampierre. De plus, le terrain qu'il s'agit de sonder fait très exactement « face à l'ancien chevet de l'église Saint-Pierre », édifice datant du XIIIe siècle, réorienté vers l'ouest dans la seconde moitié du XIXe siècle. En effet, le tracé de la route départementale a conduit au remplacement du chœur d'origine par un porche d'entrée, ce qui fait parfois dire aux Dampierrois que l'église a été « retournée ». Cette situation très particulière du terrain laisse imaginer que, sous les herbes folles d'aujourd'hui, peuvent se trouver une nécropole, des fondations médiévales, voire une crypte !

Plan de l'église avant son "retournement" (cadastre napoléonien). En orange, le terrain de la JOC

Sondages archéologiques

Le diagnostic archéologique souhaité par l'État n'est pas une fouille mais un simple sondage du terrain afin de vérifier l'éventuelle existence de vestiges : les archéologues de l'INRAP**, secondés par des terrassiers expérimentés, creusent une ou deux tranchées larges d'un mètre et assez profondes pour atteindre les couches archéologiques. L'objectif est d'observer la stratigraphie et de repérer d'éventuelles sépultures et/ou fondations.

Les archéologues à l'œuvre

Les opérations se déroulent sous le contrôle de la DRAC d'Île-de-France. À l'issue, l'INRAP dispose de trois mois pour établir son rapport.

À cela s'ajoutent encore trois mois pour que la préfecture rende sa décision sur les suites à donner.

Dans l'hypothèse où il n'y aurait pas de vestiges, ces délais maximums pourraient être plus courts. Rappelons que, pour le court terme, la municipalité a l'ambition d'aménager le terrain en aire de détente, enherbée et arborisée, sans construction conséquente (murets), de manière à constituer un lieu convivial pour le bénéfice des habitants sans engendrer un coût déraisonnable.

Un projet paysager en cours d'étude fera, une fois approuvé, l'objet d'une demande de permis d'aménager.

** Ce service fait partie de la DRAC, Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.*
***Institut national de recherches archéologiques préventives.*

MAISON DE SANTÉ

Point sur l'isolation

Si globalement la maison de santé donne satisfaction, il reste un problème de taille à régler : en cas de fortes chaleurs, la température des cabinets devient vite excessive. Cet été, la commune a fait poser en urgence des films protecteurs sur les baies vitrées et équipé chaque praticien d'un rafraîchisseur d'air, des solutions insuffisantes.

Les investigations portent maintenant sur le respect des normes de construction.

Construite en 2020-2022 selon la norme thermique RT 2012 qui impose des exigences en matière d'efficacité énergétique pour les bâtiments neufs, la maison de santé a été déclarée conforme à ladite norme lors de la réception des travaux en juillet 2022.

Pourquoi pas la norme RT 2020, en vigueur aujourd'hui, qui garantit que le bâtiment offrira le confort été comme hiver en s'adaptant aux conditions climatiques ? La RT 2020 a été mise en place à partir de 2022, soit cinq ans après le début des études et deux ans après le début de la construction.

Face à cette situation, la Mairie recherche des adaptations dans le bâtiment aux périodes de canicule. Des aménagements raisonnables et respectueux de l'environnement conduisent à s'orienter préférentiellement vers des solutions passives de rafraichissement. Un nouveau défi juridique, technique et financier pour les mois à venir !

AU COIN DU JARDIN

le compost

Dame Courge, de son pépin,
sur le compost fraîchement levée,
Sortant de son enclos,
Vers le hameau voisin galopa
Et de son fruit juteux,
Le passant régala.

Moralité : fabriquez vous-même un bon compost, vos légumes et fleurs vous le rendront au centuple.

ÉTAT CIVIL

Les Dampierrois

Bienvenue aux Bébés !

Charlie BIELECKI
né le 14 juillet 2023
chez Camille GERMAIN et Vincent BIELECKI

Toute notre sympathie aux proches de :

Jonathan MULOT
décédé le 24 mai 2023

Bienvenue aux nouveaux Dampierrois !

Charles et Marie LUTZ
arrivés en septembre 2023

Jean-Pascal et Michaella ANDY
et leurs enfants (Soleil et Mathis)
arrivés en août 2023

Vous consentez à ce que le village sache l'arrivée de votre enfant ou apprenne votre récent emménagement ?
> écrivez à secretariat@mairie-dampierre-yvelines.fr pour en autoriser la publication.

Restez informés !

Il est essentiel que la commune puisse vous informer activement voire vous alerter sans délai

Pour cela, la mairie vous invite à :

▶ vous abonner au Flash Info (mail) via le site internet de la mairie

▶ télécharger l'application Illiwap (tel mobile), station Dampierre-en-Yvelines

Vous pouvez aussi déposer ce formulaire rempli dans la boîte à lettres de la mairie.

Nom et prénom : .....

Adresse courriel : .....

.....

Téléphone portable - *SMS uniquement en cas d'urgence sécurité* :

.....

Date de naissance : .....

Quartier : .....

Adresse : .....

.....

BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Balayer devant sa porte

Entretien des abords de sa propriété

Il est dans l'intérêt de tous que la nature généreuse qui embellit notre village ne dégrade pas nos voiries et nos infrastructures (terre, sable, feuilles mortes et herbes dans les caniveaux, branches dans les fils aériens, etc).

Un entretien régulier s'impose. Or les moyens de la municipalité sont limités pour un tel chantier qui nécessite le concours de tous. Alors, sans même trop insister sur l'arrêté N° 2020-CP-051 qui en fait obligation, invitons une nouvelle fois chaque heureux propriétaire de Dampierre à faire sien de l'adage *« Que chacun balaie devant sa porte et les rues seront nettes »*.

Une buse bouchée aux 3/4

Terre et feuilles mortes dans le caniveau

Initiative citoyenne

Superbe idée que celle des habitants de Maincourt qui ont organisé début septembre, dans la perspective des Journées du Patrimoine, un ménage de fond en comble de la mairie-église !

Sous la double supervision du père Raphaël et de Mme le Maire, ils - et surtout ELLES - ont trié, jeté, épousseté et lavé le double édifice du sol au plafond afin d'offrir un écrin tout propre à l'expo patrimoniale montée par la Mairie. Ce fut en outre une façon à la fois conviviale et utile de se mettre en appétit avant le pique-nique des voisins qui a suivi.

Un grand *merci* aux Maincourtois !

Dépôts sauvages

Conteneur à déchets verts : je ne dépose pas mais j'alerte quand il est plein !

Le conteneur situé rue de Chevreuse se remplit vite.

Alors quand il est plein, plutôt que déposer mes branchages pau sol, je fais preuve de civisme : je préviens la mairie ou directement le SICTOM pour que le conteneur soit vidé au plus vite.

D'autant que lorsqu'une personne indélicate commence à déverser ses déchets au sol, d'autres dépôts sauvages ne tardent pas à suivre !

SICTOM de Rambouillet
numéro vert 0 800 49 50 61

À noter : les sacs de déchets verts ne sont pas ramassés par le SICTOM. Ils sont donc considérés comme un dépôt sauvage, y compris posé à côté du conteneur. Alors, un petit effort : on les déverse dans le conteneur SVP !

Pour mémoire, par délibération municipale du 25 juin 2022, tout dépôt sauvage donne lieu au paiement par le fautif d'un forfait de 1 000 € à la commune, outre de possibles poursuites judiciaires.

Les sacs de déchets verts ne sont pas ramassés par le SICTOM

SOLIDARITÉ

À l'écoute des femmes victimes

Le bureau mobile de l'association L'Etincelle se déplace à travers toutes les Yvelines.

Il est présent à Dampierre (parking du Foyer rural) une fois par mois.

À son bord, un travailleur social assure des moments d'écoute, d'aide et d'orientation auprès des femmes victimes ou ayant été victimes de violences.

Prochaine date : **mercredi 29 novembre de 10h à 12h.**

INVITATION

Repas de l'amitié

Après plus de trois ans de suspension, le traditionnel repas organisé par le CCAS de Dampierre en l'honneur des aînés est de retour !

Pour cette occasion, Madame le maire et les membres du Centre d'Action Sociale sont heureux de convier les ainés* du village à un

déjeuner-spectacle

« Génération 80's »

qui se tiendra à La Chouette
(ex- Cabaret du Bout des Prés à Cernay la Ville)
le **vendredi 24 novembre 2023 à 12h30.**

** Cette invitation gratuite est destinée aux personnes de plus de 70 ans et à leur conjoint(e).*

Accompagner les malades du cancer

La ligue des Yvelines accompagne gratuitement les personnes malades du cancer et leurs proches en proposant prestations et ateliers.

En individuel :

- Ostéopathie,
- Accompagnement de la vie professionnelle,

ou en groupe :

- Soins socio-esthétiques,
- Activité physique,
- etc.

Programme complet jusqu'à fin 2023 sur le site de la mairie : www.mairie-dampierre-yvelines.fr/centre-communal-daction-sociale-ccas/

Bilan de l'enquête sur les besoins des Dampierrois

Le questionnaire proposé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en mai dernier a obtenu 15 réponses.

Nous tenons à remercier ces personnes qui se reconnaitront d'autant que toutes proposaient leur aide. Nous ne manquerons pas de les solliciter, tout en espérant n'avoir à le faire que rarement.

Ce faible retour nous ravit dans la mesure où il révèlerait le faible besoin d'aide sociale dans la commune et non un total désintérêt pour ses propositions.

CONCERT GRATUIT

ÉVÉNEMENT MUSICAL AU VILLAGE

Concert Jazz

jeudi 9 novembre à 20h

Foyer Rural Jean Debout | Dampierre

Grâce au partenariat que la commune entretient avec le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, les Dampierrois que les Dampierrois peuvent bénéficier de ce concert exceptionnel, au cœur même de leur village, impliquant des artistes professionnels renommés.

Ce brillant sextet, issu du célèbre Umlaut Big Band, rendra un vibrant hommage à la pianiste, compositrice et chef d'orchestre afro-américaine **Mary Lou Williams** (1910-1981), reprenant ses compostions assorties d'arrangements originaux.

entrée libre

SUR RÉSERVATION

spectacles@mairie-dampierre-yvelines.fr

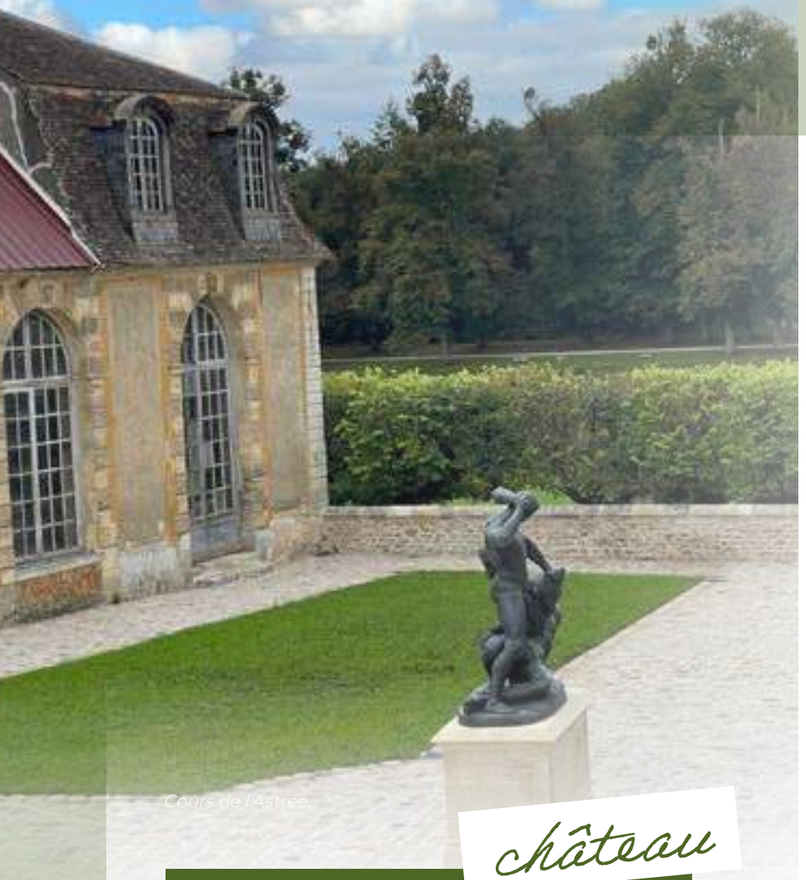

Cours de l'Astrée

LA VIE DE CHANTIER *château*

© Domaine de Dampierre

Couvertines du mur sur rue

Près d'un quart des Dampierrois sont venus visiter les chantiers lors des dernières Journées Européennes du Patrimoine. Franky Mulliez vous remercie tous de votre intérêt et des nombreux encouragements reçus face aux travaux titanesques restant encore à accomplir.

À cette occasion les visiteurs ont pu observer les cours en restauration et s'offrir une traversée du château sur tapis rouge. Ce fut aussi, pour certains, l'occasion de revoir le grand salon d'honneur et, pour d'autres, d'avoir un aperçu des pièces en enfilade et du Grand Escalier. La descente des marches de l'escalier à triple révolution sur jardin, tout juste achevé, constituait aussi un moment exceptionnel, permettant d'admirer au plus près la restauration de la façade du château

L'avancée des chantiers

La réfection des réseaux enterrés est achevée et le revêtements des sols - pavés, calcaire et gazon - est en cours de finition. Les pavés de la cour d'honneur sont en cours de pose comme ceux de l'aile orientale. Les cours des écuries et d'Astrée sont achevées.

Dans cette dernière, Thésée terrassant Le Minotaure (copie du XIXe de la sculpture d'Etienne-Jules Ramey) a même retrouvé sa place.

L'aménagement des espaces d'accueil du public se poursuit. La première phase du parc de stationnement sera terminée à la Toussaint et la deuxième phase démarrera aussitôt, dès le 6 novembre, avec l'ouverture de la future grille d'accès. Le mur de clôture se refait une beauté, enduits et couvertines sont en cours de réfection. Le petit giratoire au carrefour des routes de Versailles et Chevreuse sera réalisé par les services du département pendant les congés de février.

Les travaux pour la restauration des jardins classiques seront engagés juste après, avant les travaux intérieurs dans le château.

Pascal Thévard | directeur général
du Domaine de Dampierre-en-Yvelines

Le chantier pas à pas : www.domaine-dampierre.com/chantier-de-dampierre/

Visite virtuelle du chateau : www.domaine-dampierre.com/boutique/visite-guidee-immersive/visite-guidee-immersive-chateau/

RENCONTRE AVEC ...

L'agriculture à Dampierre - 2e épisode

Arnaud LE MÉTAYER
Agriculteur

À trente-quatre ans, déjà père d'une petite Chloé qui a fait sa première rentrée à l'école début septembre, **Arnaud Le Métayer** représente la quatrième génération d'agriculteurs à la ferme du Mousseau.

D'abord bénéficiaire d'un fermage des ducs de Luynes (le premier bail concédé à ses arrières-grands-parents remonte à 1929), la famille Le Métayer, devenue propriétaire entre temps, a peu à peu agrandi la surface de culture pour parvenir aujourd'hui à cultiver 222 hectares d'un seul tenant (dont 80 sur la commune des Essarts), entourant les bâtiments de la ferme.

Le corps de bâtiment n'a quasiment pas changé depuis trois siècles, seulement enrichi d'un hangar intérieur voici une quarantaine d'années, puis de deux hangars métalliques extérieurs, plus fonctionnels pour le stockage du grain et mieux adaptés aux machines contemporaines.

L'élevage a été abandonné par le père, Jean-Michel, dès 1976, à une période où les travaux de drainage ont permis de valoriser les terres qui étaient utilisées en partie en prairie à bovins, de sorte qu'en 2023 la ferme est uniquement en grande culture : pois protéagineux, colza, blé, orge et maïs, et une partie des terres en jachère se succèdent dans les champs des hauteurs de Dampierre, leur donnant ces couleurs vert cru, jaune vif ou blond doré.

Intégralement destinées à l'alimentation humaine et animale, ces productions sont moissonnées de mi-juillet à fin octobre et stockées jusqu'au passage du transporteur chargé de les emporter.

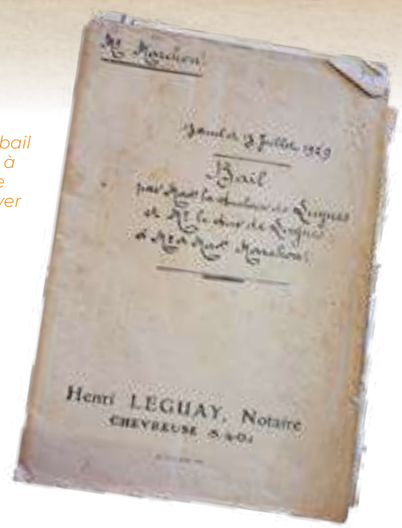

Premier bail concédé à la famille Le Métayer

Arnaud n'a pas de salarié mais il est encore épaulé par son père.

Avec la répétition des aléas climatiques, Arnaud explique essayer de s'adapter au mieux en mettant en place, quand la météo le permet, des techniques favorisant une meilleure infiltration de l'eau dans les sols, un meilleur enracinement des plantes et de maintenir le taux de matière organique (sous solage, présence de couverts végétaux : vesce, moutarde, réduction du travail du sol...) afin d'être **plus résilient aux chocs et stress climatiques.**

LE *p'tit* DAMPIERROIS

la rubrique de l'école de Dampierre

En cette année olympique, la classe de CP-CM1 de Madame Florence Ruis a préparé pour ce numéro de rentrée un jeu de mots croisés sur le thème des sports. Les plus jeunes ont réalisé les illustrations.

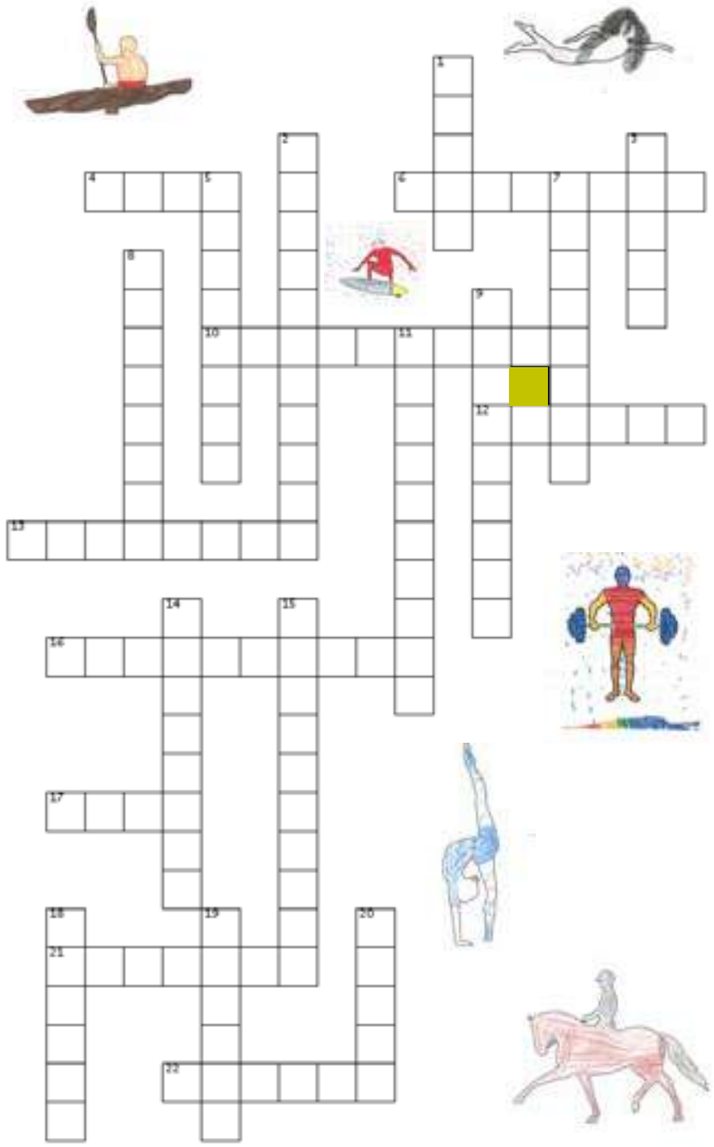

HORIZONTAL

4. Se pratique sur l' eau avec une planche
6. Un papillon mouillé
10. On y dribble et marque des paniers
12. Art martial où on donne des coups de pieds
13. On peut le pratiquer sur la route, sur une piste ou dans les bois
16. Les épreuves se dérouleront au château de Versailles l'été 2024
17. C'est un art martial
21. La langue officielle est le français
22. Sport où la France est championne olympique depuis 2020.

VERTICAL

1. Sport d'eau vive pour 1 ou 2 personnes
2. Sport qui se fait avec des agrès et des engins.
3. Sport où l'on avance avec le vent
5. Se joue à 11 joueurs avec un ballon rond
7. Utilise un carquois
8. Sport collectif où les Français sont triples champions olympiques
9. Art martial qui développe la force et la souplesse
11. Sport dans lequel les figures se font en rebondissant
14. Se joue sur une table
15. Regroupement de plusieurs sports : les lancers, les courses et les sauts
18. Se joue en simple ou en double
19. Se déroulera pour la 1ère fois aux J.O
20. On y marque des essais.

SOLUTIONS
en page 27

L'équipe du périscolaire, avec, de gauche à droite : Silvia, Élodie, Aurélie, Céline et Nina.

En médaillon : Pascaline.

Du neuf AU PÉRISCOLAIRE

L'année a démarré dans un **nouveau cadre à la garderie** : coup de fraîcheur dans les locaux, nouveaux meubles de rangement pour les jouets, nouveaux poufs au coin lecture, une belle bibliothèque remplie de DONS de livres et une petite cuisine pimpante pour le coin dinette.

Une nouvelle animatrice, **Silvia** est venue renforcer l'équipe existante au départ de Caroline.

Quant à **Pascaline** qui continue d'**encadrer l'étude**, elle **renforce également l'équipe de la garderie** en fin de journée.

De nombreuses activités sont en préparation pour 2023-2024 afin que les enfants de l'école communale de Dampierre se réjouissent de venir à la garderie le matin, le soir et les mercredis. En effet, l'équipe travaille dur pour innover et présenter un **planning attractif** avec des temps forts sur chaque fin de période ou en cohérence avec les fêtes calendaires.

Le programme est publié par période de vacances via E-Ticket, par voie d'affichage à l'école et bien sûr sur le blog de l'équipe périscolaire ▶

www.toutemonannee.com

« Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent. »

La commune invitait les familles de Dampierre et des environs à cette conférence le 18 octobre dernier au Foyer Rural.

Elle était animée par **Muriel Passegué-Duhem, spécialiste de la communication apaisée**, qui accompagne l'équipe des agents périscolaires depuis la fin de l'année scolaire 2023, face à des enfants de plus en plus difficiles.

Il semblait cohérent de prolonger cet investissement et ce travail interne à l'école par un partage avec les parents autour des notions d'autorité et de bienveillance.

Un grand *merci* à l'équipe d'animation
qui s'investit un peu plus chaque année pour le bonheur des enfants.

Associations

Activ'idées, l'association familiale dampierroise a ouvert la saison des spectacles :

- samedi 23 septembre au théâtre de Saint Quentin-en-Yvelines avec le **ballet contemporain « Rave lucid »**. De quoi commencer cette saison avec énergie !
- En novembre, Pascale, program-matrice de choc, a sélectionné **« Bigre »** le 10 novembre, **« Autobiography »** le 25 novembre et **« Sinfonia Eroica »** le 2 décembre toujours au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines.
- À venir en janvier **« La Traviata » à l'opéra Bastille**.

Le tarif est toujours avantageux, car Activ'Idées bénéficie de prix de groupe qu'elle conjugue à une subvention. De quoi vous convaincre de sortir en famille et de saisir ces belles occasions de se réunir le temps d'un spectacle et d'en profiter pour diner tous ensemble.

- En ce qui concerne les événements festifs, Activ'idées a organisé **Halloween** le 19 octobre.

Alors n'hésitez pas, rejoignez Activ'idées, les adhésions sont encore possibles en ligne sur HelloAsso ! 15 euros / famille.

Activ'idées
Association familiale

Présidente : Bernadette Veye dit Chareton
06 76 80 94 24
actividees78@gmail.com
actividees.dampierre.9

L'**ADEFRO** mène des opérations solidaires dans les domaines culturels, sanitaires et éducatifs avec la Roumanie. Quelques nouvelles de nos actions récentes :

Stage théâtre en Roumanie

Nous revenons d'un voyage estival de trois semaines à Bucarest, au cours duquel nous avons fait travailler la pièce de Shakespeare « Le songe d'une nuit d'été » aux enfants défavorisés de la maison familiale que nous soutenons. Une action menée en collaboration avec des Scouts de France.
Le terrain récemment acquis par Sœur Maria Fodoca en périphérie de la capitale est désormais clôturé et le puits est creusé et productif. Chaque jour une cargaison de légumes est récoltée pour les enfants de la maison.

Ukraine

Nous avons soutenu financièrement, grâce aux dons de nos adhérents, quatre familles ukrainiennes d'Irpin (nord-ouest de Kiev) pour la reconstruction de leurs maisons endommagées par les bombardements.

maison à Irpin - détruite...

puis réparée

Rejoignez-nous ! Soutenez-nous !

ADEFRO

Association pour le Développement des Échanges entre la France et la Roumanie
Présidente : Martine Moreau
www.adefro.fr
adefro.france@gmail.com
06 60 90 76 40

À noter !

Anim'Actions

- Marquez d'abord vos calendriers pour l'**Expo des Peintres** qui se tiendra les 4 et 5 novembre au Foyer Rural. Cette exposition mettra en lumière le talent de nos artistes locaux et sera l'occasion parfaite pour découvrir de nouvelles œuvres.
- Puis début décembre, préparez-vous pour la séance de **Ciné/débat**, une expérience enrichissante qui permettra d'explorer des sujets captivants grâce au cinéma suivi de discussions animées.
- Bien sûr, les **ateliers artistiques** continuent de prospérer, avec des sessions d'écriture, de shooting photos, carnet de voyage, d'œnologie et de généalogie. Mais ce n'est pas tout !
- Nous sommes également ravis de vous annoncer le lancement de **nouveaux ateliers passionnants :**
  - **création numérique en 3D**
  - **intelligence artificielle appliquée à l'art**
  - **ateliers Domestika pour développer vos compétences créatives**
  - **espace d'échanges de type café social pour favoriser la rencontre et les discussions entre les membres.**

Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous pour ces événements passionnants.

Restez connectés pour plus d'informations et inscrivez-vous rapidement, car nos places sont limitées.

Anim'Actions
arts & Culture
Dampierre-en-Yvelines

Président : Alain Saivet
animactions-dampierre.fr
animactions.dampierre@gmail.com
animactions.dampierre

Associations

L'association **Espace Grange** invite un duo de magiciens-mentalistes dimanche 19 novembre à 17h.

Découvrez « Les preneurs de tête », un **spectacle interactif d'humour et mentalisme** avec WILL & WALT

Ce duo de personnages extraordinaires, savants fous ou sorciers, se révèle capable de pénétrer votre inconscient le plus profond... au risque de tout détraquer !

Ce duo de mentalistes burlesques de Chalon a reçu le trophée Robert Houdin à la Maison de la magie, en tant que « Spectacle Magique de l'année 2016 dans la catégorie mentalisme », un prix décerné par la Fédération Nationale des Artistes Prestidigitateurs.

Ticket 15 € - vente en ligne sur :
https://my.weezevent.com/will&walt

Président : Jérôme Lévy
06 77 39 98 52 / 07 85 75 85 26
espacegrange@gmail.com
www.moulinduchateau.com
espacegrangegalerie

Toujours fidèle à ses traditions, l'association **Foyer rural** proposera **dimanche 10 décembre à 15h** un **goûter-spectacle pour le Noël des enfants dampierrois.**

Cette année encore, vu le succès remporté par son animation l'an dernier, c'est "Ciboulette la clownette" qui réjouira les enfants de son spectacle assorti de sculptures sur ballons.

Après le spectacle, le Père Noël viendra bien sûr distribuer des friandises au cours du goûter.

RECHERCHE EXPOSANTS

pour le Marché de Noël du 17 décembre

Le Foyer rural recherche des exposants souhaitant montrer leur savoir-faire ! Faîtes-vous connaître !

FOYER RURAL de Dampierre en Yvelines

Présidente : Nicole Cha
www.foyer-rural-dampierre78.org
fr78720@gmail.com
06 74 04 20 44

AADYA,
Comité des Fêtes & Foyer rural,
trois associations majeures
de notre village
conjuguent leurs énergies pour
organiser, cette année encore,
un double

MARCHÉ DE NOËL
en présence du PÈRE NOËL

dimanche 17 décembre
de 10h00 à 18h00

Une journée pleine de surprises !

- **Marché de noël gourmand en extérieur** organisé par le Comité des fêtes à la demi-lune
- **Marché de noël artisanal en intérieur** organisé par et au Foyer rural
- **Concert de chants de noël** à l'église Saint-Pierre à 15h00 (participation au chapeau)
- Animations offertes par AADYA : **maquillage pour enfants et stand photos avec le Père Noël**
- Distributions de **bonbons** et d'autres surprises à découvrir sur place chez vos commerçants !

ESPACE ASSOCIATIF

Un nouveau lieu aménagé pendant l'été par les bénévoles de l'association Anim'Actions accueille désormais les ateliers de cette association ainsi que les discussions du futur « café social » annoncé en cette rentrée automnale.

Ce local, situé dans l'annexe du Foyer Jean Debout, juste sous la Maison de santé, est mis à disposition par la Mairie.

espace débats

espace projections

Les autres associations auront la possibilité d'y organiser ponctuellement rencontres ou ateliers en se rapprochant d'Alain Saivet, président d'Anim'Actions.

FESTIVITÉS

Mai

Les artistes reçus en résidence pendant une semaine ont proposé plusieurs ateliers. Une opération soutenue par le PNR, en collaboration avec LE LIEU, résidence de création artistique, et partagée avec les villages voisins de Choisel et Boullay-les-Troux. Les enfants de la garderie ont découvert une création acoustique poétique sur le thème du verger, tandis que les adultes apprenaient à ressentir la souplesse de leurs enveloppes musculaires en compagnie de danseuses.

Balade et impromptu chorégraphique en forêt, théâtre et concert : ce riche **programme de spectacle** venu ponctuer la semaine a malheureusement été entrecoupé d'orages. On pouvait y admirer les réalisations plastiques exécutées par les membres d'Anim'Actions durant l'atelier adulte de la semaine artistique.

À l'initiative de la CCHVC, les villageois amateurs de vélo ont convergé depuis nos dix communes vers Chevreuse où était organisée une grande **« Faites du vélo »** (sic)

Juin

La **fête annuelle de l'école** a rassemblé petits et grands dans la bonne humeur devant le spectacle préparé par les enfants et leurs enseignantes.

Constituée en 1973, l'association **Foyer rural** de Dampierre a fêté son **50e anniversaire** autour d'un buffet dansant, en présence des maires qui se sont succédé depuis sa création et avec la participation de son premier président, M. Michel Boudet.

Juin

Météo complaisante pour la **fête des peintres** rassemblée sur la Demi-lune par Anim'Actions, où le public a réalisé une œuvre collective « Bienvenue à Dampierre » désormais présentée dans les panneaux d'entrée et sortie de village. Le prix du public a été décerné à Myriam de Dinechin et remis au foyer rural juste avant la première averse…

Rio ? Bahia ? Non ! Dampierre ! Ambiance brésilienne vraiment électrique pour la **fête de la Saint-Pierre 2023** - une année d'anthologie ! - ponctuée de surcroît par un splendide feu d'artifice.

Septembre

Vainqueurs du **tournoi de pétanque** automnal du Comité des fêtes, Jérôme et Arnaud sont repartis comblés avec de volumineux barbecues, avant de partager un repas collectif avec les nombreux joueurs et bénévoles associatifs.

Expo œcuménique, laïque et liturgique, dans la mairie-église de Maincourt pour les **Journées européennes du patrimoine** : Archives dans la mairie, chasubles dans la chapelle, assorties de croquis signés Jean-Luc Chabaud. En parallèle les artistes auteurs de l'installation végétale suspendue au lavoir de Maincourt dans le cadre du parcours Folies Lavoirs ont pu commenter leur travail aux randonneurs de passage.

LES LUCARNES DE DAMPIERRE-BOURG

Les Journées du patrimoine furent l'occasion de découvrir des trésors méconnus, cachés dans les toitures du centre-bourg, les lucarnes, que l'architecte Philippe Bosseau a mises en valeur lors d'une promenade guidée.

Sur la grande rue on ne compte pas moins de **quarante-huit lucarnes**, dont la variété suscite l'étonnement. Les lucarnes de Dampierre traduisent l'osmose qui unit le village à son château. En effet, toutes sont inspirées par son auteur, l'architecte Mansart. En concevant des charpentes à combles brisés, il a dégagé un étage supplémentaire. Ainsi, dans la toiture du château, on distingue deux motifs : la **lucarne bombée** dont la courbure du fronton suit celle du toit, et l'**œil de bœuf**.

Arpentant la grande rue, le visiteur découvre les lucarnes de la mairie, dont le zinc se situe entre sophistication et simplicité, puis celle, plus riche, du 2 rue de la rue de la grand'vigne, dotée d'une coquille, dont la joue ardoisée se délite hélas tristement.

À quelque pas de là, place de l'église, se dresse fièrement une maison dont le versant de toit à deux pentes est une libre interprétation des toitures « à la Mansart », puisque celles-ci ignorent les gouttières. Au-dessus, une jolie lucarne aux bois bleus, à deux pans, dite « jacobine » ou « à chevalet ».

1- Château
2- Mairie
3- 2, rue de la Grand'Vigne
4- Place de l'église
5- Quart de rond
6- Presbytère
7- Alcide & Léonie
8- Boulangerie

À gauche, une petite maison très simple possède également la sienne, « en quart de rond » couverte de zinc.

De l'autre côté de la rue, l'ancien presbytère en offre aussi, bombées, incluses dans la structure du mur de façade.

Au-dessus de la boutique « Alcide & Léonie », on en remarque encore une, de nature utilitaire mais à la structure sophistiquée.

Les bâtiments du P'tit chalet et de Pizza vallée, pourtant édifiés au XIXe, en présentent eux aussi, preuve que les constructions nouvelles ont adopté l'esprit général du village.

Enfin la boulangerie montre une remarquable lucarne « pendante », dite aussi « meunière » ou « gerbière ». Le prospère boulanger a même témoigné de sa réussite en édifiant sur la droite deux jolies lucarnes bombées à l'entourage de zinc perlé.

Une suggestion pour cette page « Patrimoine » ? Contactez guy.duvochel@mairie-dampierre-yvelines.fr

En application de la loi (Article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), Le Dampierrois offre un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité, proportionnel au nombre d'élus de chaque liste.

LISTE **DAMPIERRE C'EST VOUS !**

Les habitants qui suivent les séances du Conseil Municipal ont pu constater un accroissement très net des tensions entre la majorité et l'opposition ainsi qu'une hausse de l'absentéisme des conseillers, plus aucun conseil n'affichant complet depuis des mois. Les personnalités des uns et des autres ainsi que la gouvernance de la Maire actuelle y sont pour beaucoup mais il faudrait être de mauvaise foi pour ne pas constater que le phénomène est le même dans de nombreuses autres communes.

C'est le constat auquel sont aussi arrivés un certain nombre de conseillers municipaux des Yvelines qui se sont réunis récemment dans un collectif avec pour ambition de rénover la démocratie locale et dont la presse s'est faite l'écho. Entre l'ambition affichée et des évolutions législatives effectives la marche est haute, mais ils ont le mérite de poser les termes du débat.

J'ai toujours pensé qu'une commune était sans doute l'assemblée la moins démocratique de la République et cela contribue grandement à décourager des conseillers en cours de mandat. Sans vouloir être trop technique, une liste qui récolte, par exemple, 30% des voix au second tour des élections municipales, remporte 65% des sièges au Conseil, ce qui lui permet de gérer la commune sans aucune recherche de compromis. Il suffit au Maire de se faire en sus voter de larges délégations de pouvoirs par cette majorité, pour que d'éventuelles tendances autocratiques rencontrent peu de limites, le contrôle effectif par la Préfecture étant impossible vu le nombre de communes.

Au nom de l'efficacité ou de la soi-disant défense des intérêts de la commune, on ne compte plus les exemples où des Maires tombent dans l'abus de pouvoir ou multiplient les attaques personnelles. Sans compter ceux qui s'affranchissent des principes élémentaires de prévention des conflits d'intérêt en mettant en place une politique clientéliste.

Tôt au tard une évolution législative sera nécessaire pour ne pas avoir à compter que sur la tempérance des élus ou la célérité des juges !

Frédéric VEYE dit CHARETON

LISTE **DAMPIERRE AVENIR**

Ma pauvre Dame, mon pauvre Monsieur, tout fout le camp, rien ne va plus, tout augmente et on n'y peut rien ! Et tout le monde en parle. Ce n'est pas nouveau, mais c'est toujours d'actualité ! On se le répète et puis on s'habitue. Et chacun de son explication : c'est la faute aux politiques, c'est la faute aux fonctionnaires, c'est la faute aux riches, aux pauvres, bref : aux autres, mazette de mazette que de prédateurs !

Ne sommes-nous pas un peu rouscailleurs, un peu pour le plaisir, un peu par atavisme, beaucoup pour la galerie. Car finalement, on ne vit pas trop mal ici. On nous augmente un peu trop les impôts. On nous accable de trop nombreuses règles que la bonne éducation devait nous instruire. On nous raconte trop d'histoires que nous feignons de croire. Et d'autres choses encore que la limitation du format de mon texte m'empêche de développer.

Mais n'est-ce pas notre faute à nous autres pauvres citoyens de demander beaucoup à ceux qui exercent le pouvoir. Pas sûr !

Philippe BOSSEAU

SOLUTIONS des mots croisés du P'tit Dampierrois en page 20 :
1. kayak 2. gymnastique 3. voile 4. surf 5. football 6. natation 7. tir à l'arc 8. handball 9. taekwondo 10. basketball 11. trampoline 12. karaté 13. cyclisme 14. ping-pong 15. athlétisme 16. équitation 17. judo 18. tennis 19. hip-hop 20. rugby 21. escrime 22. volley

NUMÉROS UTILES

SAMU	15
Pompiers	18
Police Secours	17
Gendarmerie	01 30 52 15 48
Maison France Services	01 30 52 15 30

Urgences EAU (Suez)
0 977 408 408

Pannes et sécurité ÉLECTRICITÉ (Enedis)
0 972 675 078

Urgences Sécurité GAZ (GRDF)
0 800 473 333

Poubelles, encombrants, déchetterie (SICTOM)
0 800 49 50 61